



Le service civique, des jeunes volontaires et engagés

La municipalité a souhaité faire le pari de la jeunesse pour bâtir la ville de demain.

À ce titre elle a fait de Soissons la première ville du département mobilisée dans l'accueil de jeunes volontaires engagés en Service Civique.

La promotion de volontaires permet à 12 jeunes motivés d'agir concrètement en faveur du

vivre ensemble, de la solidarité intergénérationnelle, de la citoyenneté et de l'accès à la culture pour tous.

Tous les jeunes Soissonnais, quel que soit leur niveau de qualification, peuvent candidater, les conditions sont simples :

- > Avoir entre 16 et 25 ans
- > Être Français ou disposer d'un titre de séjour
- > Être disponible pendant 8 mois
- > Être capable de travailler en équipe
- > Vouloir aider les autres
- > Être motivé

Les jeunes volontaires qui seront recrutés rempliront des missions variées en faveur de l'intérêt général d'une durée moyenne de 24h par semaine durant 8 mois.

Chaque engagé percevra une indemnité de 467,34€ net par mois (+ 106,38 € s'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA) ainsi qu'une bourse complémentaire de 106,31€.

L'objectif de la municipalité est aussi de faire de ce dispositif un véritable tremplin professionnel pour les jeunes. Ainsi, en complémentarité des missions, chaque volontaire bénéficiera d'un tutorat et d'un suivi personnalisé dans l'élaboration de son projet d'avenir (emploi ou formation)

ALLER PLUS LOIN



PLUS D'INFORMATIONS

- > Service Civique
- > Service public



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

